



# PRISE EN CHARGE À L'HÔPITAL DE JOUR ONCOLOGIE

## FICHE D'INFORMATION

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

#### À PARTIR DU N3

- Arrivée au N3
- Accueil administratif au guichet par une secrétaire médicale
- Installation en salle d'attente externe au service
- Consultation médicale
- Installation en salle d'attente interne au service
- Installation en chambre individuelle ou box par un(e) aide-soignant(e)
- Prise en charge par un(e) infirmier(ère): administration du traitement et surveillance
- Remise des papiers de sortie
- Départ du patient

### LES CHAMBRES DE L'HÔPITAL DE JOUR SONT

- Des chambres à 2 fauteuils  
- chambres 300 à 310 + chambre 312
- Des chambres à 4 fauteuils  
- chambre 311 & 313
- Des chambres individuelles à 1 lit  
- chambres 314 à 323

### MODALITÉS ORGANISATIONNELLES

#### • Sectorisation du service

Secteur A : chambre 300 à 310 (22 fauteuils)  
Secteur B : chambre 311 à 323 (10 fauteuils et 10 lits en chambre seule)  
Nombre de places : 42

#### • Effectif paramédical/jour

8 infirmières de soins  
1 infirmière de programmation  
2 aides-soignantes

#### • Amplitude horaire

Ouverture du service : 7h30  
Fermeture du service : 19h30

### CONSULTATION MÉDICALE

À chacune de vos venues à l'hôpital de jour, un médecin vous examine en salle de consultation au niveau 3 afin d'évaluer votre état de santé avant tout traitement. Il s'agira toujours d'un médecin référent de la filière correspondante.

#### Objectifs :

- Évaluation de l'état de santé : effets secondaires et tolérance du traitement.
- Échange, écoute, soutien

À chacune de vos venues à l'hôpital de jour, un médecin vous examine en salle de consultation au niveau 3 afin d'évaluer votre état de santé avant tout traitement. Il s'agira toujours d'un médecin référent de la filière correspondante.

- Le médecin répond à l'ensemble de vos questions sur la maladie, les différents traitements, les effets secondaires et les examens spécifiques. Entre les cures, veuillez noter, au fur et à mesure, les effets indésirables qui se produisent afin de pouvoir les expliquer lors de votre prochaine consultation.
- Le médecin établit les ordonnances dont vous avez besoin.
- Avant votre venue, veuillez penser à formuler vos besoins (arrêt de travail, ordonnances spécifiques : kinésithérapeutes, prothèse capillaire si nécessaire, prescription médicale de transport, ou autres).
- Le médecin valide le traitement du jour. Votre traitement est dispensé par le service de pharmacie de l'ICANS dans un local dédié à cet effet.
- À la fin de la consultation, le médecin vous oriente vers la salle d'attente interne de l'Hôpital de Jour Oncologie.

## PRISE EN CHARGE SOIGNANTE

- Un soignant vous indique votre chambre et vous y accompagne si nécessaire.
- Un(e) infirmier(ère) vous prend en charge durant toute la durée de votre traitement.
- Il (elle) débute les soins par la mise en place d'une perfusion en attendant l'arrivée de votre traitement délivrée par la Pharmacie.
- Le traitement est administré par l'infirmier(ère) selon les modalités de prescription, en respectant les protocoles d'administration prescrits par le médecin.

## VOTRE SORTIE

**Avant votre départ l'infirmier(ère) vous remet les papiers de sortie avec les rendez-vous des prochaines dates de traitement.**

### Si besoin :

- Une ordonnance prescrite par le médecin lors de la consultation (médicaments spécifiques, injections à chercher à la pharmacie, soins à réaliser à domicile).
- Une prescription de transport.
- Un bulletin de situation.

## INFORMATIONS

- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun.
- Portez un vêtement ouvert (type chemise) afin de faciliter la mise en place de la perfusion.
- Vous pouvez vous déplacer et sortir de la chambre mais cela doit se faire avec l'accord de l'infirmier(ère).
- Si le médecin vous a prescrit une prémédication orale lors de la consultation, veillez à les prendre à votre domicile avant de venir à l'ICANS. Cela vous permettra de mieux supporter votre traitement.
- Si vous suivez un traitement personnel, veuillez penser à l'apporter avec vous pour la collation de midi.
- Pendant votre séjour en Hôpital de Jour Oncologie, une collation est servie à midi. En dehors de cette collation, sachez que des boissons et des encas sont à disposition sous votre demande.

### POUR NOUS JOINDRE :

**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔPITAL DE JOUR:  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 19H30  
PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE L'ÉQUIPE  
SOIGNANTE EST JOIGNABLE AU 03 68 76 73 30**

**EN-DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE VOUS  
POUVEZ JOINDRE LE STANDARD AU 03 68 76 67 67**

